

RCS : DOUAI
Code greffe : 5952

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00445
Numéro SIREN : 752 542 241
Nom ou dénomination : AB AUTO SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2018 sous le numéro de dépôt 3782

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
de Douai

66 rue Saint Julien - BP 829
59508 DOUAI CEDEX
Tél : 0 891 01 11 11 - Fax : 03 27 88 40 49
www.infogreffe.fr/www.greffe-tc-douai.fr

RECEPISSE DE DEPOT

AB AUTO SERVICES

27 route d'Arras
59400 Cambrai

V/REF :

N/REF : 2012 B 445 / 2018-A-3782

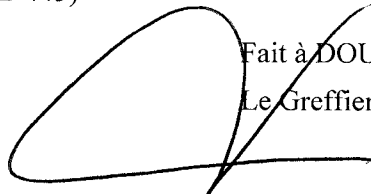
Le greffier du tribunal de commerce de Douai certifie qu'il a reçu le 28/06/2018, les actes suivants :

Décision(s) de l'associé unique en date du 07/05/2018
- Reconstitution de l'actif net

Concernant la société

AB AUTO SERVICES
Société à responsabilité limitée
27 route d'Arras
59400 Cambrai

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-3782 le 28/06/2018
R.C.S. DOUAI 752 542 241 (2012 B 445)



Fait à DOUAI le 28/06/2018,
Le Greffier

AB AUTO SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 27 route d'Arras
59400 CAMBRAI

752 542 241 RCS DOUAI

20123445-
Greffe du Commerce DOUAI
59500 (nord)

Dépôt n°: 18A3782
Le :

Le Greffier :

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 7 MAI 2018**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 9 353 euros de la manière suivante :

- au compte « REPORT A NOUVEAU » pour – 6 923 euros ;
- au compte « RESERVE LEGALE » pour 100 euros ;
- au compte « AUTRES RESERVES » pour 2 330 €uros.

Ces comptes se présenteront donc comme suit :

	REPORT A NOUVEAU	RESERVE LEGALE	AUTRES RESERVES
- Solde au 31.12.2017	- 6 923 €uros	0 €uro	0 €uro
- Affectation 2017	+ 6 923 €uros	+ 100 €uros	+ 2 330 €uros
Nouveau solde	<u>0 €uro</u>	<u>100 €uros</u>	<u>2 330 €uros</u>

L'associé unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2017 qu'il vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette décision est adoptée.

Certifié sincère et conforme

